

LA GAZETTE de Molamboz

>> www.molamboz.com

Edito

N°8, Janv 2010



Tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une BONNE ANNEE

Que cette nouvelle année qui commence tout juste soit pleine de joie pour vous toutes et vous tous, et qu'elle vous permette de réaliser tous vos projets.

La cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée cette année avec une météo favorable et je remercie tous ceux qui sont venus pour ce moment de recueillement au pied du monument, et pour cet instant de convivialité autour du verre de l'amitié.

Nous avons souhaité mettre en place un règlement d'affouage cette année pour votre sécurité et pour normaliser les choses, en espérant qu'il ne soit pas trop contraignant, mais il est théoriquement imposé par l'ONF.

Je tiens à avoir une pensée toute particulière pour Claude Maigrot et sa famille. Claude était, entre autre, un des responsables de la MJC de Vadans et l'un des animateurs du Téléthon sur le bas canton. On gardera en mémoire son éternelle bonne humeur et son immense dévouement.

Vous avez remarqué l'effort qui a été fait cette année pour les décorations de Noël. Elles ont été louées à moindre coût à une entreprise spécialisée de Besançon. C'est une première, et l'année prochaine, si la commission fleurissement prend réellement en charge l'évènement et si vous avez apprécié le résultat, on pourrait augmenter le nombre d'illuminations en y ajoutant d'autres types de décorations. Je tiens à féliciter tous ceux qui ont décorés leur maison. Avec le fleurissement en été, on prend un réel plaisir à traverser le village à toute saison.

2010 sera une année plus calme au niveau des investissements, ce qui ne nous empêche pas de continuer à réfléchir sur la direction budgétaire pour 2011, j'attends vos idées.

Pour finir deux événements à vous signaler :

1-Norbert Maire a choisi notre commune pour ses vœux le Samedi 16 Janvier à 11 heures.

2-Un concours de dictée intercommunale est organisé sur toutes les communes du Canton le Dimanche 17 Janvier à 16 heures. A Molamboz, elle se fera en Mairie, inscrivez vous nombreux pour ce partage de connaissance. Il se terminera par le verre de l'amitié.

Sans oublier **le Dimanche 10 Janvier à 14 h30, l'après midi du CCAS pour nos anciens et nos jeunes.**

Voilà un début d'année qui s'annonce dans la bonne humeur et la convivialité.

Je vous souhaite à nouveau une très bonne année et une excellente santé.

Amicales salutations

Pierre BOISSON



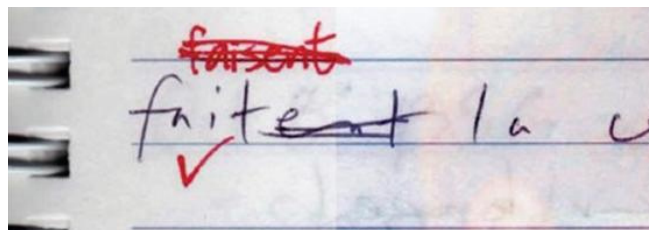
L'Après midi du CCAS

Dimanche 10 Janvier à partir de 14h30 en Mairie.



Vœux de Norbert Maire (Conseiller général)

Samedi 16 Janvier 11h



Dictée Intercommunale

Dimanche 17 Janvier à 16h en Mairie.

Inscription avant le 10 Janvier !!

Horaires de la mairie : Lundi : 15h à 18h - Jeudi : 9h à 12h
Téléphone : 03.84.37.41.15

LA GAZETTE
de Molamboz



Infos



Tarifs Concession Colombarium

Concession de 15 ans : 250 €
30 ans : 350€ et 50 ans : 500€

CENEMAT

Le Cercle d'Entraide et d'Echange de Matériel (CENEMAT) remercie la commune pour sa participation au ramassage de ferrailles au profit du Téléthon 09 : 110 tonnes de ferrailles ont été ramassées sur l'ensemble des communes participantes et ont permis de remettre une chèque à l'AFM de 5055 euros.

Senior en vacances avec l'ANCV

Dans le cadre de son action sociale, l'ANCV met en oeuvre le programme Seniors en Vacances.

Organisé depuis 2007 et soutenu par le Secrétariat d'État au Tourisme, Seniors en Vacances permet aux retraités de bénéficier d'un séjour tout compris et, pour les plus modestes d'entre eux, d'une aide financière de l'ANCV.

Quels sont les types de séjours proposés ?

> Des séjours tout compris : pension complète, activités en journée, soirées animées, excursions, transfert entre la gare d'arrivée et le lieu de séjour.

> des séjours porposés, hors Juillet et Août, en France.

>des séjours à thèmes : santé, nutrition, mémoire, etc...

Comment bénéficier du programme ?

- être agé d'au moins 60 ans,
- être retraité et/ou sans activité professionnelle,
- résider en France.

Renseignements sur internet : www.ancv.com
ou ANCV - 36, Bvd H. bergson 95201 Sarcelles Cedex

Recette

Galette à la frangipane

INGREDIENTS Pour 6 personne(s)

- Deux disques de pâte feuilletée
- 160g de sucre / 3 oeufs / 100g de beurre / rhum
- 1/2 sachet de pudding vanille -1/3 l de lait
- 145g de poudre d'amandes + 1 grosse cuillère à soupe de farine.

PREPARATION

- Prélevez une tasse de lait pour y délayer le sachet de pudding en poudre avec 35g de sucre et faites bouillir le reste du lait.
- Lorsqu'il bout, ajoutez le mélange pudding délayé et laissez cuire à feu doux 1 ou 2 minutes, laissez-le un peu refroidir ensuite battez 125g de sucre avec les oeufs.
- Ajoutez le beurre et 1 bouchon de rhum, la farine puis le pudding à la vanille. Terminez avec la poudre d'amandes.
- Déposez un disque de pâte feuilletée dans une platine.
- Garnissez-le avec la crème frangipane.
- Mouillez le bord au pinceau avec un peu d'eau et soudez le 2ème disque sur le 1er.
- Placez la galette 1 heure au frigo avant d'enfourner.
- Badigeonnez-la avec un oeuf battu et dessinez des croisillons avec la pointe d'un couteau.
- Faites cuire au four à 200°C pendant 25 minutes.



Le tri

Broyeur de végétaux à votre disposition

Pour vous aider à réaliser votre compostage, le SICTOM met **gratuitement** à votre disposition un broyeur repliable pour 48 heures.

Utile et simple d'utilisation cet appareil est adapté aux petites branches (3 à 4cm de diamètre)

Vous pouvez vous renseigner :
en déchèterie ou au 03 84 52 06 64

URSSAF du Jura

Chèque Emploi Associatif

En embauchant une personne au sein d'une association, vous devenez employeur et à ce titre, vous versez des cotisations sociales. Le Chèque Emploi Associatif (CEA) vous permet d'accomplir gratuitement et en toute simplicité les formalités sociales liées à cet emploi.

Une documentation complète sur le CEA ainsi qu'une liste de contacts pour créer votre association est à votre disposition en Mairie.

Communiqué

Mails frauduleux

La direction générale des finances publiques informe les contribuables de l'existence de courriers électroniques frauduleux (technique dite du «phishing») adressés à certains contribuables par un expéditeur utilisant la signature de l'administration fiscale et l'entête du ministère du Budget.

Ces courriers accompagnés d'un formulaire, invitent les contribuables à communiquer des informations personnelles ainsi qu'un numéro de carte bancaire en vue d'obtenir un remboursement d'impôt.

La DGFIP incite fortement les usagers à ne pas répondre à ces messages.

Vaccination



Numéro Vert : 0811 000 639

Centre de Vaccination Gymnase de Mouchard

Heures d'ouverture : Lundi 14h 18h - Mardi 14h 18h

Mercredi 8h 12h / 16h 20h - Jeudi 16h - 20h

Vendredi 16h 20h - Samedi 8h 12h / 15h 19h

Avec ou sans bon de vaccination (Apporter la carte vitale)

Astuce

Des dents blanches

C'est un truc connu mais efficace : régulièrement (une ou deux fois par semaine), frottez vous les dents avec un quartier de citron. Ça enlève les taches de café, thé, tabac, etc.

